

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

8 décembre 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(2 articles)

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE

jeudi 8 décembre 2016

PME : la prime à l'embauche raccourcie de six mois pour financer la formation des chômeurs (661 mots)

Après le suramortissement, qui s'arrêtera de manière lissée en avril prochain (lire page 4...

Page 8

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE

jeudi 8 décembre 2016

Ces 7 mutations qui redessinent l'entreprise (2211 mots)

Tous ensemble... » Ce slogan de la grève des cheminots en 1995 est devenu le...

Page 9

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(5 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Les lignes Intercités entre Paris et la région sont sauvées

(306 mots)

Par Sébastien Leroy, avec Laurent Decotte region@lavoixdunord.fr Région. L'État et le conseil régional sont finalement tomb...

Page 13

Courrier picard

jeudi 8 décembre 2016

De nouveaux trains pour 2019 (239 mots)

Usagers de la ligne ferrée entre Paris, Chauny, Tergnier, Saint-Quentin, Maubeuge et Cambrai, d'ici deux ans, vous allez ch...

Page 14

Courrier picard

jeudi 8 décembre 2016

au travail avec le futur canal (533 mots)

C'est un projet d'envergure, et qui ne passe qu'à seulement une trentaine de kilomètres de Saint-Quentin. Le futur canal Se...

Page 15

Courrier picard

jeudi 8 décembre 2016

«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch (181 mots)

«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch Patron de l'entreprise de logistique et de messagerie du même nom, Alain Houtch ...

Page 16

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Gérald Darmanin a rencontré les militants LR (200 mots)

douai. C'est pour un échange concernant le canal Seine-Nord que Gérald Darmanin, avec la casquette de vice-président du con...

Page 17

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Calais Port 2015: le point sur le (nouveau) chantier du siècle

(411 mots)

Page 19

PAR OLIVIER PECQUEUX calais@lavoixdunord.fr CALAIS. 1 Objectif mi-février
Commencés cette année, les travaux pour la constr...

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

3 (107 mots)

Page 20

3 En kilomètres, la longueur de la nouvelle digue, où il sera impossible de se
promener. En février, un quart de cette digu...

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Des visites sur le site désormais proposées chaque mois

(242 mots)

Page 21

Un ballet incessant de trois à quatre cents poids lourds chargés d'enrochements.
Des pelleteuses soulevant de la pierre et ...

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Une centrale à béton dédiée aux Xblocs (168 mots)

À chantier exceptionnel mesures exceptionnelles. La consolidation de la nouvelle
digue nécessitera la pose de 16000 Xblocs ...

Page 22

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(1 article)

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Les agriculteurs de l'arrondissement ont exprimé leurs inquiétudes (361 mots)

Page 24

ROSULT. Dans la salle, également, les conseillers départementaux Éric Renaud et
Claudine Deroeux, et une centaine d'exploit...

VP8 - CULTURE

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Lille, dernière étape des États généreux de la culture (104 mots)

Page 26

par Jean-Marie Duhamel lille@lavoixdunord.fr LILLE. Bruno Girveau est le très
inventif directeur du palais des Beaux-Arts d...

LA VOIX DU NORD

jeudi 8 décembre 2016

Bruno Girveau : « Être à la hauteur de l'enjeu » (479 mots)

Page 27

Que vous inspire cette initiative de «Télérama»? «C'est une opération pertinente,
généreuse en elle-même. Dans un contexte ...

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

J.-M. Stievenard : « En première ligne » (358 mots)
«Comment réinventer la politique et l'économie culturelles», se demandent les États généraux... «À l'époque où j'étais élu ...»
Page 28

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

Bientôt un gros enrochement pour sécuriser le fort d'Ambleteuse ? (344 mots)
par Emmanuelle Dupeux boulogne@lavoixdunord.fr Ambleteuse. C'est aussi pour rendre hommage à Jacques Méreau, président fond...
Page 29

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(3 articles)

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale
jeudi 8 décembre 2016

Tout sur la formation pro (412 mots)
Michèle Ducloy, adjointe au maire et présidente de la Maison de l'Emploi et de la Formation, avait invité les responsables ...
Page 31

L'union
jeudi 8 décembre 2016

au travail avec le futur canal (533 mots)
C'est un projet d'envergure, et qui ne passe qu'à seulement une trentaine de kilomètres de Saint-Quentin. Le futur canal Se...
Page 32

Courrier picard
jeudi 8 décembre 2016

«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch (181 mots)
«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch Patron de l'entreprise de logistique et de messagerie du même nom, Alain Houtch ...
Page 16

VP12 - RÉNOVATION URBAINE, LOGEMENT, INNOVATION NUMÉRIQUE...

(1 article)

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

Les travaux de réaménagement de la place de l'Église à Thiers se terminent (414 mots)
BRUAY-SUR-L'ESCAUT. Deuxième volet du vaste projet de requalification de la cité Thiers, entrepris par Valenciennes Métropo...
Page 35

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(5 articles)

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

Thomas Ruyant, bricoleur dans «l'apocalypse» (419 mots)
PAR FRÉDÉRIC SOURICE sports@lavoixdunord.fr VOILE. Vendée Globe. On avait bien compris que les vingt-neufmarins de ce Vendé...
Page 37

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

De Pavant, le «passager clandestin» (264 mots)

L'histoire de Kito de Pavant s'est finalement bien terminée. Le skipper du Bastide Otio, qui avait heurté un objet mardi ma...

Page 38

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

Trêve de Noël contrainte et forcée pour les associations sportives (534 mots)

par Florence DELSINNE avesnes@lavoixdunord.fr Avesnes-sur-Helpe. Marie-Annick Dezitter, maire, et Michel Boda, adjoint aux ...

Page 39

L'union
jeudi 8 décembre 2016

L'Aisne veut toujours courir (502 mots)

Fin de l'année rime avec arrivée de nouveaux calendriers. Celui des courses hors stade dans l'Aisne vient de sortir (voir c...

Page 40

L'union
jeudi 8 décembre 2016

Pas encore de championnat des Hauts-de-France (103 mots)

Pas encore de championnat des Hauts-de-France Si la fusion des Ligues de Picardie et du Nord - Pas-de-Calais est effective ...

Page 41

VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE...
(1 article)

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

La mise en service de la fibre optique débute en 2019 (2/2)

(586 mots)

PAR MARIE-CAROLINE DEBAENE boulogne@lavoixdunord.fr TERRE DES 2 CAPS. 1Le très haut débit Que va apporter le très haut débi...

Page 43

POLITIQUE RÉGIONALE
(1 article)

LA VOIX DU NORD
jeudi 8 décembre 2016

Leprêtre - Darmain la fracture? (134 mots)

Page 45

POLITIQUE NATIONALE
(9 articles)

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Les chantiers de François Fillon pour préparer l'alternance en 2017 (424 mots)

Le candidat de la droite consulte, rencontre, et peaufine son équipe de campagne. ...

Page 47

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Réflexions intenses autour de la réforme de la Sécu (499 mots)
« FOCALISER l'assurance publique universelle sur des affections graves ou de longue durée et l'assurance privée sur ...

Page 48

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Projet : désamorcer les critiques et garder le cap (749 mots)
« JE RESTE sur mon cap. » Confronté aux premières turbulences créées par son projet au sein même de la droite, François Fillon n'en...

Page 49

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Négociations en vue avec le patron et les ténors de l'UDI (194 mots)
François Fillon a rendez-vous la semaine prochaine avec une délégation de l'UDI pour entamer les négociations entre ...

Page 50

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Équipe de campagne : mobiliser tout le monde (633 mots)
POUR connaître les « quatre ou cinq poids lourds » que François Fillon a l'intention de nommer dans son gouvernement s'il est élu, ...

Page 51

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Investitures : remettre de l'ordre dans les candidatures (652 mots)
LES INVESTITURES, c'est maintenant. François Fillon n'a jamais caché que l'une de ses premières tâches, à l'issue de la primaire, s...

Page 52

LE FIGARO
jeudi 8 décembre 2016

Ce que Bayrou pose sur la table du candidat de la droite (1149 mots)
FRANÇOIS FILLON et François Bayrou se sont voulus discrets sur leur rencontre mercredi matin. S'ils n'ont pas fait la publicité, le...

Page 53

LA CROIX
jeudi 8 décembre 2016

Qui pourra participer à la primaire de la gauche ? (541 mots)
Si le PS en est bien entendu l'acteur principal, la « primaire citoyenne » des 22 et 29 janvier 2017 est en réalité « co-o...

Page 55

LA CROIX
jeudi 8 décembre 2016

L'hypothèse Vincent Peillon prend forme (569 mots)
La précampagne présidentielle est pleine de surprises, avec ses « sortants » et ses « revenants ». La primaire organisée p...

Page 56

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

PME : la prime à l'embauche raccourcie de six mois pour financer la formation des chômeurs

Le gouvernement va arrêter la prime à l'embauche pour les PME fin juin 2017. Les économies dégagées serviront à financer 165.000 formations de chômeurs sur le premier semestre.

Après le suramortissement, qui s'arrêtera de manière lissée en avril prochain (lire page 4), une autre mesure phare ne sera pas maintenue jusqu'à la fin 2017, contrairement à ce qui était prévu. Le gouvernement a annoncé mercredi que la prime à l'embauche pour les PME, pour laquelle 1,9 milliard d'euros sont inscrits dans le budget 2017, sera arrêtée fin juin, avec six mois d'avance donc. Il propose que les crédits ainsi dégagés servent à financer, via les régions et Pôle emploi, une prolongation sur le premier semestre 2017 du plan « 500.000 formations supplémentaires » de chômeurs, à hauteur de 165.000 formations de plus. Soit, si l'on prend la moyenne de 3.000 euros par formation du plan « 500.000 », une enveloppe d'un demi-milliard d'euros, non confirmée à ce stade.

Entrée en vigueur début 2016, la prime concerne toutes les embauches en CDI ou CDD de plus de six mois, entre 1 et 1,3 fois le SMIC dans les entreprises de moins de 250 salariés. L'employeur touche 2.000 euros par an pendant deux ans. L'objectif de 1 million de contrats bénéficiaires de la prime fixé pour 2016 devrait être atteint. Mais, au sein de l'exécutif, on fait le constat que ce dispositif est très efficace en phase de reprise, et que, en juin prochain, l'économie française aura dépassé ce stade, nombre de clignotants étant bien orientés. « Maintenir cette aide au-delà du premier semestre 2017 ne

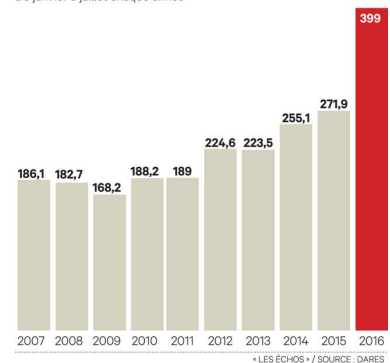
produira que des effets d'aubaine », indique-t-on dans l'entourage de la ministre du Travail, Myriam El Khomri. En clair : les PME embaucheront même sans ce coup de pouce. Cette décision ne manquera cependant pas d'être considérée comme un nouveau coup de griffe du gouvernement pour la prochaine majorité issue des urnes.

Effort sans précédent

Annoncé par François Hollande en janvier, le plan « 500.000 formations supplémentaires » et le milliard d'euros associé, mis sur la table par l'Etat, représentent un effort sans précédent, visant à doubler l'effort annuel de formation des demandeurs d'emploi. On n'est pas loin du compte, selon le ministère du Travail : entre les entrées en formation, les inscriptions, les accompagnements à la création d'entreprise ou les contrats de professionnalisation, on en était à 945.000 au dernier comptage. En prenant sur les crédits de la prime PME, l'Etat a donc trouvé les moyens de poursuivre la dynamique, au moins sur six mois. Avec l'espoir que les régions et les partenaires sociaux s'engageront à prendre le relais. C'était tout l'enjeu du point d'étape mercredi soir avec les intéressés. Etat, régions et partenaires sociaux ont partagé leurs expériences et discuté méthode. Mais aussi gros sous. Car si l'exécutif est prêt à financer 165.000 nouvelles formations sur

la première moitié de 2017, il espère que les fonds paritaires dédiés à la formation professionnelle, eux aussi, servent à prolonger le plan « 500.000 ».

Entrées en formation des demandeurs d'emploi
En milliers (catégories A, B, C, ou en CRP-CTP-CSP (catégorie D))
De janvier à juillet chaque année



Le budget 2017 a inscrit pour cela une enveloppe de 350 millions, mais ce chiffre, estimé à l'été, n'est plus d'actualité. Les OPCA, ces organismes paritaires collecteurs pour la formation, pourront apporter leurs écots, de manière volontaire et sur la base des résultats de la mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales pour évaluer leurs trésoreries. Laquelle aurait montré que les caisses sont moins pleines qu'espéré. Le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, lui, pourrait à nouveau contribuer à la formation des chômeurs, tout comme il l'a fait en 2016. ■

par Alain Ruello



Ces 7 mutations qui redessinent l'entreprise

C'est une tendance lourde du XXI^e siècle : pour prospérer l'entreprise doit travailler « avec » et non plus « sans » ou « contre ». Une évolution rendue possible par les technologies de l'information.

Tous ensemble... » Ce slogan de la grève des cheminots en 1995 est devenu le mantra de l'économie d'aujourd'hui. Bien sûr, la guerre continue. Des start-up taillent des croupières à des firmes centenaires, des salariés perdent leur emploi, des fonctionnaires considèrent toujours le secteur privé comme un ennemi. Mais un signe ne trompe pas : le vocabulaire, avec la place croissante qu'y tient le mot « avec », non sous sa forme actuelle mais dans sa version latine « co ». Coentreprise, coproduction, covoiturage... « Réunion, adjonction, simultanéité », indique le dictionnaire. Au-delà des modes de management et du rôle déjà ancien joué par ce préfixe dans la formation de mots essentiels (« commun » qui indique le partage de la chose publique et engendrera « communisme », « concurrence » qui veut dire « courir ensemble »), ce formidable essor traduit un bouleversement économique.

Au XX^e siècle, l'entreprise rêvait d'autarcie. Produire tout seul puis imposer au client. Beaucoup de patrons voyaient « Rouge » comme un idéal. L'immense site de Ford basé à Dearborn, dans le Michigan, fut le plus grand centre industriel au monde de l'entre-deux-guerres. Le constructeur automobile possédait des mines de charbon dans le Kentucky pour produire son énergie, des plantations d'hévéas au Brésil pour les pneus, des navires et une compagnie ferroviaire pour transporter ses matériaux, des forêts pour fournir le

bois nécessaire pour l'habitacle des voitures. A Rouge même, Henry Ford avait implanté autour de l'usine d'assemblage une aciérie, une centrale électrique, une fonderie, un hôpital et une caserne de pompiers qui s'occupaient de la lingerie quand ils n'éteignaient pas des incendies. Pour lui, cette intégration verticale était « une assurance contre la non-offre ». Il fallait se protéger des ruptures d'approvisionnement, des fournisseurs négligents, des pouvoirs publics fichus de décréter que l'industrie automobile n'était pas prioritaire en cas de pénurie d'électricité. Et selon sa célèbre formule, son client pouvait « avoir une voiture de la couleur de son choix pourvu que ce soit le noir ».

Au XXI^e siècle, c'est l'inverse. Pour prospérer, l'entreprise doit travailler « avec » et non plus « sans » ou « contre ». Chez le concessionnaire automobile, le client s'assied à côté du commercial pour composer sa voiture. Des progrès invisibles mais bien réels de management et d'organisation permettent à un producteur de commander des pièces ou des tâches précises en limitant les risques de retard ou de mauvaise qualité. Des progrès plus visibles dans les technologies de l'information permettent aux entreprises de détecter des clients et des fournisseurs à l'autre bout du monde ou parfois juste à côté d'elles, mais jusque-là ignorés. Les grands groupes vont de plus en plus chercher à l'extérieur de leurs murs les in-

novations qu'ils ne parviennent plus à générer en interne. Pour passer du produit au service, du service à la solution, de la solution à l'expérience, le producteur doit à chaque fois élargir le champ de ses partenaires. Faire avec eux. La révolution va encore au-delà en chamboulant toutes les positions qui traversent les organisations : haut et bas, intérieur et extérieur, payant et gratuit, capital et travail. La preuve par sept « co ».

Cobot

Le robot devait remplacer l'homme, le chasser de l'Eden productif. Peur ancestrale, que l'on retrouve aussi bien chez la reine Elisabeth I^{er} (1533-1603) que dans les prédictions récentes de la disparition d'un emploi sur deux. Mais ce n'est qu'une partie de l'histoire. Dans les usines les plus modernes, il y a beaucoup de machines qui travaillent toutes seules... mais il y en a aussi de plus en plus qui travaillent avec les ouvriers. L'idée du « cobot » est née d'un programme de recherche lancé par le constructeur automobile GM en 1995. Le mot a été forgé l'année suivante par un étudiant de l'université de Northwestern et défini par trois professeurs du département d'ingénierie mécanique de la même université comme « un appareil robotique qui manipule des objets en collaboration avec un opérateur humain ». Dans l'usine, le cobot donne à la fois plus de force et plus de précision à l'ouvrier. Il lui permet aussi de travailler en milieu hostile (cha-

leur élevée, liquide corrosif...). Et il n'est pas dangereux pour lui, contrairement à d'autres machines. Le binôme que forme l'opérateur avec le cobot donne le meilleur des deux mondes. « Avec » et non plus « ou ». Jusqu'au jour où, peut-être, les machines apprenantes parviendront à tout concilier toutes seules.

Coopétition

Au contact du client, les entreprises sont en compétition. Mais en amont, elles peuvent travailler ensemble - non pas pour fixer les prix, mais pour développer un nouveau procédé, bâtir une plate-forme, établir une norme, concevoir un logiciel libre. Quitte à se livrer ensuite une bataille féroce à armes égales. C'est la « coopétition ». Le terme a été repéré pour la première fois dans un livre en 1913. Le principe relève de la théorie des jeux, développée après-guerre. Son application a été l'une des clefs du succès de l'électronique japonaise dans les années 1980, sous la houlette du mythique Miti (ministère du Commerce et de l'Industrie). En 1996, deux professeurs de management, Adam Brandenburger, de la Harvard Business School, et Barry Nalebuff, de l'université de Yale, ont publié un livre devenu best-seller, « Coopétition : un état d'esprit révolutionnaire, qui combine compétition et coopération ». La pratique s'est largement diffusée. Dans l'automobile, le français PSA a partagé avec Toyota les coûts de développement de nombreux composants de développement de sa Peugeot 107, sa Citroën C1 et la Toyota Aygo. Dans la finance, Amundi, leader européen de la gestion d'actifs, est né du rapprochement des filiales spécialisées du Crédit Agricole et de la Société Générale, etc.

Coconstruction

Nous ne sommes pas ici dans le bâtiment, mais plutôt dans l'action publique ou sociale. Une action longtemps menée d'en haut, dans une approche « top down », mais de plus en plus souvent construite avec ceux qu'elle vise, en « bottom up ». Le « Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation » en résume l'esprit : « Ceux qui figurent d'ordinaire parmi les destinataires d'actions engagées par des autorités compétentes se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions au même titre que ces autorités. » C'est la reconnaissance d'une évidence. L'éducation ne peut pas se limiter à l'action d'un professeur sur un élève. Elle dépend de la relation qui s'établit entre l'enseigné (et ses parents) et l'enseignant. Il en va de même dans la relation entre un psychologue et son patient, entre un chômeur et son interlocuteur chez Pôle emploi. C'est aussi la reconnaissance d'un monde qui change, où une municipalité ne peut par exemple plus imposer un projet de rénovation urbaine aux habitants. Elle doit de plus en plus les associer à la définition des outils, voire des objectifs. La frontière entre producteurs et consommateurs ou utilisateurs s'estompe.

Co-working

Pas question de travailler seul... même quand on travaille tout seul. L'indépendant d'autrefois, commerçant ou artisan, était inséré dans un réseau de relations et des clients passaient à son échoppe. L'indépendant d'aujourd'hui peut passer des journées sans croiser âme qui vive après avoir pris ses commandes via son smartphone. Humainement insupportable et professionnellement nuisible. Voilà pourquoi ont commencé à émerger, il y a une décennie, des es-

paces de co-working (le terme « co-travail », publié au « Journal officiel » en août dernier, n'a pas vraiment percé). Dans la lignée des ateliers d'artistes du XIXe siècle, on y partage un lieu, des ressources, pour quelques heures, quelques journées ou des années. On y apporte ses idées, ses réseaux, ses projets. Tout se passe ici (en principe du moins) d'égal à égal. Pas de hiérarchie, pas d'horaires, juste des règles élémentaires de savoir-vivre et un esprit en phase avec la fameuse organisation en mode projet. Les professionnels de l'immobilier s'y mettent et surveillent de près de nouveaux concurrents. Comme l'américain Wework, fondé en 2010, qui a levé 400 millions de dollars l'été dernier et propose à ses 30.000 membres non seulement des locaux mais aussi une assurance santé, des ateliers de réflexion et une université d'été.

Collaborative (économie)

Travailler ou labourer ensemble : c'est l'étymologie du mot « collaboration » et le coeur de la révolution en cours. Loin, très loin de l'attitude des Français souhaitée par l'occupant allemand pendant la Seconde Guerre mondiale ou de la qualification méprisante de « collaborateur » accolée par un président à son Premier ministre François Fillon ! Dans son sens le plus large, l'économie collaborative (« sharing economy » en anglais, économie du partage) est une construction permanente où chacun apporte sa pierre, petite ou grande, payante ou gratuite. Covoiture, co-working, crowdfunding... il n'y a plus d'individus passifs. Les technologies de l'information jouent un rôle essentiel, car elles permettent d'organiser la rencontre entre offre et demande à un niveau infiniment plus fin que les organisations classiques. En employant les ressources des mégadonnées, de puissantes plates-

formes émergent et tentent de prélever les marges des entreprises en les transformant en sous-traitants. Ici se cache le paradoxe de l'économie collaborative : c'est une alternative au marché (et beaucoup de militants de l'économie du partage font de cette alternative leur étendard), mais aussi « l'extension du domaine du marché » dans des interstices où il ne parvenait pas autrefois à pénétrer.

Codétermination (ou cogestion)

L'information circule de plus en plus dans l'entreprise, avec des hiérarchies raccourcies et des courts-circuits multipliés sous la forme de réseaux sociaux. Cette fluidité est précieuse, à la fois pour rendre l'entreprise plus agile et impliquer davantage les salariés. Cela ne suffit pas. Pour aller plus loin, faut-il par-

tager non seulement l'information mais aussi le pouvoir ? Les entreprises allemandes ont organisé ce partage de manière formelle avec la codétermination, mise en place depuis un siècle. « Le but est de remettre les salariés au cœur des processus de décision dans l'entreprise », expliquent le chef d'entreprise Jean-Louis Beffa et l'avocat Christophe Clerc. La loi de 2013 sur la sécurisation de l'emploi impose aux entreprises employant plus de 5.000 salariés en France (ou plus de 10.000 dans le monde) d'avoir un ou deux administrateurs salariés dans le conseil d'administration, avec droit de vote. Au Royaume-Uni, la Première ministre Theresa May avait proposé une mesure similaire à son arrivée au 10 Downing Street. Même si elle l'a ensuite retirée, la question du partage du pouvoir est un enjeu essentiel de l'avenir des entreprises.

Coopérative

Le mot fleure bon les utopies du XIXe siècle ou de la franc-maçonnerie. Et pourtant... Le mot, d'abord, décrit bien ce qui se joue aujourd'hui. Coopérer, c'est oeuvrer ensemble (sans la notion de peine, présente dans le mot « collaboration »). Le concept, ensuite, implique un partage plus grand que la cogestion : il porte non plus seulement sur l'information et le pouvoir, mais aussi sur le capital. Les anciennes coopératives ont souvent débouché sur des gouvernances touffues, voire inefficaces. Mais pour vraiment travailler « tous ensemble », leur idée de partage radical a un bel avenir. ■

par Jean-Marc Vittori

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Les points à retenir

Au XXe siècle, l'entreprise rêvait d'autarcie. C'est l'inverse au XXIe siècle : ouverte sur l'extérieur, elle multiplie les partenaires.

Côté production, le robot a connu une évolution inattendue avec le cobot, qui collabore avec l'homme.

Désormais l'entraide précède la compétition, toujours de mise vis-à-vis du client, c'est la coopétition.

Du producteur au consommateur ou utilisateur, les frontières s'estompent avec la coconstruction.

Pour ne plus travailler seul... même quand on travaille seul, rien de tel que le co-working.

Offre et demande se rencontrent sur de puissantes plates-formes : l'économie collaborative est née.

Rendre l'organisation plus agile avec la cogestion : la question du partage du pouvoir se pose à l'entreprise. voire du partage du capital pour faire du neuf avec le concept ancien de coopérative.



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

Les lignes Intercités entre Paris et la région sont sauvées

Par Sébastien Leroy, avec Laurent Decotte region@lavoixdunord.fr Région. L'État et le conseil régional sont finalement tombés d'accord hier sur la reprise des «trains d'équilibre du territoire» au terme d'une négociation plutôt favorable à la région. Dans le détail, la Région prend la main sur ces «trains Corail» Paris - Cambrai ou Maubeuge et Paris - Boulogne en les intégrant à son offre TER à horizon 2019. En échange, l'État apporte dans un premier temps 10 trains neufs Coradia Liner et 250 millions d'euros de plus pour l'acquisition de nouveaux

trains, dont Xavier Bertrand, «très satisfait» hier, aimerait bien qu'ils soient «made in Hauts-de-France», sortis des ateliers de Bombardier ou Alstom. En plus, l'État s'est engagé à prendre à sa charge 15 des 30 millions de déficit annuel d'exploitation de ces lignes. Une victoire régionale, puisque l'État en «offrait» six initialement. «Il reste 15 millions à notre charge», indique Gérald Darmanin, vice-président chargé des transports. 15 millions à trouver donc dans le budget régional, «mais aussi sans doute en générant de nouvelles recettes puisque l'offre sera meilleure

et en demandant à la SNCF de faire un effort. Aujourd'hui ça nous coûte 15 millions, mais nous allons faire en sorte que ce soit moins». Les représentants des associations d'usagers sont satisfaits eux aussi. «C'est une très bonne nouvelle. Les liaisons entre Paris, la Sambre-Avesnois, le Cambrésis, et le Boulonnais sont sauvées.» Reste à connaître maintenant les fréquences et les dessertes précises de ces trains ainsi que leur articulation dans la future offre TER de la région fusionnée. ■



De nouveaux trains pour 2019

Usagers de la ligne ferrée entre Paris, Chauny, Tergnier, Saint-Quentin, Maubeuge et Cambrai, d'ici deux ans, vous allez changer d'interlocuteur en cas de mécontentement. Mais ils devraient être moindres car vous voyagerez dans de nouveaux trains! Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, et Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, annoncent aujourd'hui un accord pour la reprise par la Région de cette ligne TET (Trains d'équilibre du territoire) ainsi que du Paris-Amiens-Boulogne.

renouvellement complet du matériel roulant

À l'instar de ce qui vient d'être conclu avec d'autres régions, dont le Grand Est pour la ligne Hirson-Charleville-Metz, les Hauts-de-France deviendront autorité organisatrice de ces lignes à compter du 1er janvier 2019. Tout tenait dans les contreparties versées par l'État à la Région en échange de ce transfert. Et l'État va financer le renouvellement complet du matériel roulant de ces lignes, soit dix rames Alstom Coradia Liner

neuves (150 millions d'euros) avec un financement complémentaire pour l'acquisition d'autres matériels roulants à hauteur de 250 millions. Par ailleurs, l'État versera une contribution de fonctionnement à la Région à hauteur de 15 millions par an. Cet accord sera examiné les 13 et 14 décembre en séance plénière de la Région. ■



au travail avec le futur canal

C'est un projet d'envergure, et qui ne passe qu'à seulement une trentaine de kilomètres de Saint-Quentin. Le futur canal Seine-Nord-Europe doit entrer dans sa phase active l'an prochain avec le début des travaux. «Le chantier va générer 13000 emplois, chiffre Benoît Breux, responsable de l'aménagement et des transports à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hauts-de-France. Nous souhaitons que tout le territoire participe à ce chantier, et le Saint-Quentinois pourrait donc être très impacté. Les besoins de recrutement iront bien au-delà du territoire.» «Il n'y a pas de frontières, nous sommes dans la même grande Région» Odile Bureau, sous-préfète de Péronne Un comité de pilotage de l'emploi est d'ailleurs mené par la sous-préfète de l'arrondissement de Péronne, Odile Bureau. «Par ricochet, tout le bassin d'emploi sera irrigué au moment des travaux, assure la représentante de l'État. Le bassin de Saint-Quentin est tout proche, j'avais

d'ailleurs associé au premier rendez-vous mon ex-collègue de la sous-préfecture de Saint-Quentin, Jean-Jacques Boyer. Il n'y a pas de frontières, nous sommes dans la même grande Région, et les deux arrondissements se touchent, tout comme celui de Montdidier. Pôle emploi est bien sûr associé, et lorsque vous cherchez un emploi, vous pouvez le faire dans un rayon de 10, 20 ou 30 km.» Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin, se montre, elle aussi, attentive aux avancements du grand projet. «Nous prenons le sujet au sérieux. Le canal, ce sera une source de développement quand son projet verra le jour, juge le premier magistrat. Nous ne serons pas loin des bases logistiques de Péronne et de Nesle. Saint-Quentin peut aussi être un lieu d'habitat éventuel pour les personnes qui y travailleront. Car ces derniers auront le choix de vivre sur place ou plus loin, avec un pôle central de services (NDLR: à Saint-Quentin).» À très long terme, le pro-

jet de canal Seine-Nord Europe devrait être encore plus bénéfique pour l'emploi, puisque Benoît Breux annonce «50 000 emplois générés par les futures plate-formes. Nous serons dans une dynamique nouvelle. Amiens a par exemple une stratégie agressive en matière de logistique.» C'est aussi le cas à Saint-Quentin, puisque le président de Région Xavier Bertrand et le maire Frédérique Macarez avaient annoncé miser sur l'activité lors de la pose d'une première pierre il y a quelques semaines. Reste désormais au projet à se matérialiser, même si les 50 000 emplois annoncés ne devraient pas être effectifs avant 2025. «Dans la temporalité de l'aménagement, c'est très peu», souligne Benoît Breux. Il faudra donc être très patients, ce qu'ont appris à faire les voisins de Haute-Somme, à qui le projet est annoncé depuis de trop longues années. BENJAMIN MERIEAU ■



«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch

«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch Patron de l'entreprise de logistique et de messagerie du même nom, Alain Houtch se veut optimiste quant au futur canal Seine-Nord-Europe. «C'est une bonne opportunité économique pour la logistique et le transport», estime le dirigeant. Ce dernier ne s'inquiète pas d'une possible concurrence du transport fluvial

sur le transport routier. «Ce sont deux moyens complémentaires. Le premier et le dernier kilomètre devront toujours être faits par la route. Le canal permettra de désenclaver les ports de Dunkerque et du Havre.» S'il se félicite de ses bienfaits environnementaux, le responsable de Houtch s'inquiète en revanche de la lenteur du transport fluvial. «C'est moins ra-

pide, mais des schémas se dessineront sans doute dans l'avenir.» Comme la plupart des acteurs suivant le projet, Alain Houtch a vu les années passer sans que le chantier n'ait encore démarré. «Si ça se fait, ce sera bien. Le Conseil régional se bat pour.» ■



Gérald Darmanin a rencontré les militants LR

Douai. C'est pour un échange concernant le canal Seine-Nord que Gérald Darmanin, avec la casquette de vice-président du conseil régional, est venu en terre douaisienne hier matin. Un déplacement au cours duquel il a rencontré les militants LR de la 17e circonscription avec un motif clair (endossant la casquette de secrétaire général adjoint des Républicains): soutenir Frédéric

Nihous, actuellement conseiller régional des Hauts de France mais surtout candidat aux prochaines législatives. «Je ne suis pas venu en étant contre quelqu'un (Marc Dolez, ndlr) mais Frédéric a tout mon soutien car il a les qualités humaines nécessaires à ce poste et une fibre sociale chevillée au corps», affirme le maire de Tourcoing qui retrouve en Douai les mêmes «problématiques sociales et

économiques» que dans sa commune. Concernant le canal Seine-Nord, Gérald Darmanin a rappelé hier le montant de l'investissement: 4,9 milliards d'euros. «Le 31 décembre, un décret va permettre à la société de projet de s'engager». Le nom du président reste encore inconnu. Pauline Delevoye ■



VP5 - MER ET PORTS,
POLITIQUE DU LITTORAL

Calais Port 2015: le point sur le (nouveau) chantier du siècle

PAR OLIVIER PECQUEUX
calais@lavoixdunord.fr CA-
LAIS. 1 Objectif mi-février Commencés cette année, les travaux pour la construction de la digue se poursuivent sans relâche. «Les équipes terrestres travaillent 20h sur 24, 5jours sur 7. Les équipes maritimes font 24h/24 et 7jours sur 7, détaille Éric Moulin, directeur de projet pour le groupement constructeur conduit par Bouygues. Nous travaillons à la marée, avec une adaptation des horaires chaque jour. Notre objectif est de fermer le casier principal pour la mi-février.» Il s'agit de réaliser le premier quart de la nouvelle digue (750m sur 3km) et de faire la jonction avec le perré en cours d'avancement. Une fois reliés, cette partie de digue et le perré formeront une boucle

étanche. Celle-ci délimitera la frontière entre le bassin et les terre-pleins, créés pour le terminal et les parkings. 2 La mer se rétrécit C'est une vue de l'esprit. Pour créer un nouveau port, 45 des 65hectares nécessaires seront grappillés sur la mer. Le grignotage a déjà commencé. «Il y a quatre mois, c'était une plage ici, informe François Quandalle, responsable production. Nous avons déjà gagné 6 à 7ha sur la mer.» Une fois la jonction entre la digue et le mur de soutènement (perré) effectuée, commencera au printemps le remplissage des terre-pleins, avec le sable extrait du futur chenal. «Il faudra six mois à un an pour la consolidation du terrain, poursuit François Quandalle. En 2018, place aux travaux d'assainissement et d'enrobés. À

terme, vingt-trois bâtiments et les passerelles des ferries doivent être construits.» 3 Calais Port... 2021 Le nom de Calais Port 2015 a été retenu car l'extension du port devait être inaugurée l'année dernière. La Société des ports du Détroit (SEPD) a dû adapter son discours après les contretemps, considérant désormais que Calais Port 2015 porte bien son nom, puisque les travaux préparatoires ont commencé en 2015. Il faudra patienter cinq ans encore pour voir le nouveau port entrer en fonction. «Notre mission, c'est que le port soit opérationnel pour le 13janvier 2021», rappelle Éric Moulin, en référence au contrat entre la SEPD et Bouygues. Ce sera un mercredi! ■



3

3 En kilomètres, la longueur de la nouvelle digue, où il sera impossible de se promener. En février, un quart de cette digue (750m) sera construit. 65 En hectares, la surface qu'occuperont les terre-pleins qui accueilleront les bâtiments et les parkings. 45 de ces 65 ha seront grappillés sur la mer. 90 En hectares, la surface du futur bassin. Il sera ceinturé par la digue devant le protéger de la houle. Ce bassin élargi doit accueillir la nouvelle génération de ferries, longs de 240m, qui ont besoin d'une large zone d'évitage pendant les manœuvres. ■



Des visites sur le site désormais proposées chaque mois

Un ballet incessant de trois à quatre cents poids lourds chargés d'enrochements. Des pelleteuses soulevant de la pierre et érigeant une digue sur la mer. Une drague plongeant des bras articulés dans l'eau salée. Voilà quelques scènes de la vie quotidienne d'un chantier auxquelles les visiteurs sont conviés. «C'est surprenant, si on ne vient pas sur place, on ne se rend pas compte du gigantisme de ce chantier», s'exclame un sexagénaire calaisien venu avec son

épouse. «Je suis Calaisien et je viens pour être au fait de ce qui se passe dans ma ville, commente un autre visiteur, Jean Logier, retraité comme la plupart des invités hier. J'apprécie la visite, qui valorise le port et les métiers manuels.» Pendant deux heures, un groupe d'une quinzaine de personnes a découvert, à pied (compter 1,5km de marche), l'avancement des travaux. Avec la possibilité de poser les questions en direct aux professionnels, guides d'un jour et heureux

de partager un peu de leur quotidien. «Un chantier extraordinaire», comme le qualifient Éric Moulin et François Quandalle, du groupement des constructeurs. O. P. Les inscriptions aux visites du chantier se font à la Maison du projet, au terminal car ferry. Une pièce d'identité est nécessaire. Le matériel de sécurité est fourni sur place. ■



Une centrale à béton dédiée aux Xblocs

À chantier exceptionnel mesures exceptionnelles. La consolidation de la nouvelle digue nécessitera la pose de 16000 Xblocs (*) en béton, de 4 à 14 m³, pesant de 10 à 30-tonnes. Leur fonction sera de casser la houle. Plus généralement, le chantier nécessitera la production de centaines de milliers de tonnes de béton.

Il a donc été décidé de construire sur place une centrale à béton, face à la mer, qui produit à la chaîne jusqu'à 80Xblocs. La manipulation de ces immenses blocs étant rare et très technique car «il faut respecter des règles de positionnement, d'appui et d'imbrication», un chantier école a été créé sur le site. Il permet aux

conducteurs d'engins de s'entraîner avant la pose au pied de la digue. O. P. (*) Les Xblocs sont des blocs de béton en forme de X qui contribuent à la protection des digues, des brise-lames et zones côtières. ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Les agriculteurs de l'arrondissement ont exprimé leurs inquiétudes

ROSULT. Dans la salle, également, les conseillers départementaux Éric Renaud et Claudine Deroeux, et une centaine d'exploitants. Les agriculteurs sont revenus sur une année calamiteuse, due aux inondations qui ont frappé la région et aux politiques agricoles européennes: retards de paiements de la PAC, surproduction de lait et un cours du marché qui s'effondre, etc. Ils ont interpellé élus et sous-préfet sur des sujets brûlants: recrudescence des cambriolages, abattoir de Valenciennes, «gens du voyage s'introduisant illégalement» dans leurs champs... Jean-Luc Bernard est agriculteur à Lecelles: «Ce fut un débat passionnant. On a maintenu,

malgré la conjoncture difficile, la tradition de Saint-Éloi. On se sent soutenu par le sous-préfet et la Région, ça redonne le moral à certains agriculteurs. On ne fait pas de misérabilisme, on a dit ce qu'on avait à dire, on a été entendu.» Thierry Devimeux confirme: «Le modèle français est mis à mal, tant par les agriculteurs attirés par le modèle économique et social mondial que par une société tendant à s'urbaniser, perdant ainsi ses repères. On peut changer ça par la commande publique. Si on prend l'exemple du lait, il est devenu un sous-produit en Allemagne, contrairement à la France où le lait est noble. Il faut renverser certaines valeurs, c'est un enjeu capital pour la

survie de notre modèle agricole.» Il a aussi été question de l'opposition des Hergnisiens à la construction d'un poulailler. «Les gens vivent en campagne, je ne comprends pas cette opposition si on fait les choses dans les normes», souligne le sous-préfet. Quant aux aires d'accueil des gens du voyage: «Il y en a une en construction à Onnaing et une quasi vide à Trith-Saint-Léger. Les gens du voyage sont d'ici, font peu de kilomètres et ne restent jamais longtemps au même endroit. Si on prend un arrêté, ils iront juste un peu plus loin. Travaillons sur les solutions, en concertation avec les acteurs concernés.» R. L. (CLP) ■



VP8 - CULTURE

Lille, dernière étape des États généreux de la culture

Par Jean-Marie Duhamel
lille@lavoixdunord.fr LILLE. Bruno Girveau est le très inventif directeur du palais des Beaux-Arts de Lille, invité au débat de 11 h ce samedi. Jean-Michel Stievenard a été longtemps élu à la culture, maire de Villeneuve-d'Ascq, vice-président au conseil général puis à la communauté urbaine de Lille. Regards croisés entre deux acteurs, l'un d'hier, l'autre d'aujourd'hui, sur le choix des politiques culturelles, les réussites et les limites de « la culture pour tous ». ■



Bruno Girveau : « Être à la hauteur de l'enjeu »

Que vous inspire cette initiative de «Télérama»? «C'est une opération pertinente, généreuse en elle-même. Dans un contexte électoral, il est toujours sain d'interroger les candidats sur leurs projets. Maintenant, à nous d'être à la hauteur de l'enjeu, d'être généreux à notre tour!» Après des années parisiennes, vous êtes lillois depuis le printemps 2013: votre regard sur la culture dans cette région? «J'ai passé trente ans à Paris, le centre du monde (!) selon certains, mais j'ai connu autre chose que Paris. J'avais très envie de venir ici, je me sens très à l'aise à Lille. Je connaissais son effervescence, l'opéra, le théâtre, etc. Être ici donne du sens à mon action: je suis sur un terrain favorable, ne serait-ce que par l'écoute des politiques, Martine Aubry, Xavier Bertrand et tant d'autres élus convaincus du rôle de la culture.» Les États généraux se proposent

d'aborder plusieurs questions parmi lesquelles sortir de l'entre-soi... «Voilà une très grande responsabilité. Nous avons à nous mettre à la place de ceux qui ne viennent pas au musée, au théâtre, au concert. On doit apprendre à parler à tout le monde, aider les gens, les accompagner différemment de ce qu'on faisait jusqu'à présent. Au sein de la mission des musées du XXIe siècle à laquelle je participe, on se rend compte que l'inventivité vient souvent du côté des régions: à la différence des grands musées parisiens qui n'ont pas trop de problèmes de fin de mois, les musées des collectivités territoriales ont été obligés de revoir leurs modes de fonctionnement. Ainsi ont émergé d'innombrables initiatives, du bricolage si on veut, toujours inventif.» À la manière de l'Open museum initié depuis votre arrivée? «C'est une initiative parmi d'autres

que beaucoup commencent à observer avec un certain intérêt. La première édition, l'invitation au groupe Air, a été regardée de très loin pour ne pas dire snobée. Donald a suscité plus de curiosité. Zep, qui vient de se terminer sur des résultats étonnants - 150 000 visiteurs dont la moitié de primovisiteurs-, a saisi tous les observateurs, l'événement permettait de poser la question de la BD au musée. On prépare la quatrième édition, pour le printemps 2017, avec le chef Alain Passard. Ce qui nous permet d'avancer dans la réflexion: que doit être un musée? Nous ne pouvons vivre sur le fonds de commerce que sont nos collections, nos bâtiments, nous ne devons pas devenir des rentiers de la culture. Il est nécessaire et urgent de repenser les modèles.» ■



J.-M. Stievenard : « En première ligne »

«Comment réinventer la politique et l'économie culturelles», se demandent les États généraux... «À l'époque où j'étais élu - les années 1990-2005-, j'ai assisté à un double phénomène. Une progressive perte de substance du ministère de la Culture et la baisse des moyens financiers qui, à l'époque, pouvaient être facilement déclenchés. En parallèle, on a vu la montée en puissance d'une bureaucratie culturelle régionale qui s'est substituée aux fonctionnaires d'État. On a sans doute été libéré de ce que certains pouvaient appeler la dictature parisienne pour récupérer des bureaucrates, certes cultivés, mais qui n'ont pas forcé-

ment la culture du lieu et la mémoire, des petits seigneurs de la région sans vouloir vexer personne.» Une conséquence de la décentralisation? «Le côté positif étant que les collectivités territoriales ont pu prendre la mesure et l'intérêt des politiques culturelles: ici même, avec un conseil régional volontariste, on a été en première ligne. Il nous a fallu inventer des formules, telles les grands événements métropolitains, définir les équipements d'intérêt métropolitain.» Difficile de s'y retrouver dans les budgets culture des collectivités. «Chacun aime rester sur ses intérêts. Il y a quelques années, Daniel Percheron avait proposé que la Région se désen-

gage de l'ONL pour le remettre à la communauté urbaine. Pierre Mauroy lui a répondu qu'il n'avait pas les moyens de l'assumer. Cela posé, il y a une vraie volonté de clarifier les compétences.» La culture pour lutter contre les populismes? «La culture ne doit pas trop en faire. Toute politique doit enrayer la montée des populismes, la culture n'est pas la seule concernée. Ce qui n'empêche pas d'essayer ni de savoir avec certitude que les populistes ne feront pas mieux. Et de se souvenir qu'un budget culture se détermine dans un ensemble financier.» ■



Bientôt un gros enrochement pour sécuriser le fort d'Ambleteuse ?

Par Emmanuelle Dupeux boulogne@lavoixdunord.fr
Ambleteuse. C'est aussi pour rendre hommage à Jacques Méreau, président fondateur visionnaire de l'association des Amis du fort d'Ambleteuse, décédé il y a quelques mois, que l'événement s'est tenu dans ce monument. Les 20 bougies avaient été soufflées peu avant au musée La Piscine (Roubaix), pour le département du Nord. Un parallèle flatteur... Très émue, la déléguée départementale de l'organisme, Marie-Philippe Whitman, est revenue sur les missions de la Fondation: sauvegarder le patrimoine de proximité, «celui de notre quotidien, un peu ignoré, qui représente notre art de

vivre et nos savoir-faire, et émailler nos paysages».

Des travaux urgents

Depuis longtemps, la Fondation du patrimoine est partenaire des Amis du fort. Celui-ci ne fait certes pas partie du «petit patrimoine» mais l'impressionnant bâtiment, construit en 1680 par Vauban pour défendre un port de guerre, et « seul fort en mer qui subsiste au nord de Cherbourg», doit énormément à cette association créée en 1967. Au sortir de la guerre, il était en ruines. Il a depuis été restauré et ouvert au public. Plusieurs grandes campagnes de travaux ont été réalisées. Jean-Yves Méreau, ac-

tuel président des Amis du fort, a détaillé «les grands problèmes structurels» chroniques auxquels il faudra remédier en 2017. Le rempart, dont le soubassement s'effondre à nouveau, doit être conforté par un enrochement. Coût des travaux: 126 000€. Il devient aussi urgent d'étanchéifier la terrasse de la casemate, au 2e étage. L'eau y transperce les dalles et dissout la chaux des voûtes situées en dessous. Budget total:400000€. L'association pourra compter sur une aide de l'État (50%) et 50000€ de la Fondation (via un mécénat Total). Le Crédit agricole sera sollicité, ainsi que le Département et la Région. ■



VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Tout sur la formation pro

Michèle Ducloy, adjointe au maire et présidente de la Maison de l'Emploi et de la Formation, avait invité les responsables des structures de formation et chefs d'entreprise du Grand Calais et d'ailleurs à une réunion d'information sur la formation professionnelle à la Cité de la dentelle et de la mode. Plus de 150 personnes ont écouté avec attention les propos de la directrice du C2RP, Florence Lecocq, et Pierre-François Tallet, juriste parisien de Centre Inffo. Le volet formation professionnelle de la loi travail a été décrypté à la lumière de l'évolution législative en cours. Ont été mis en évidence la cohérence de l'ensemble, la sécurisation et le suivi des parcours, la lisibilité et le souci d'efficience, mais aussi une certaine complexité. L'élue a replacé

cette intervention dans le cadre des projets de l'année de la MEF avec le salon Destination emploi et ses 3 000 visiteurs, la présentation du plan 500 000 formations et la découverte de l'alternance sur la navette fluviale... Les discours des intervenants ont mis sous les projecteurs le CPF (compte personnel de formation), le CPA (compte personnel d'activité), le CEP (conseil en évolution professionnelle). Le juriste a abordé dans le détail les obligations d'information des acteurs. L'apprentissage et la professionnalisation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) ont encore retenu l'attention du public. L'approche du parcours de formation a mis en avant la volonté du législateur de remettre le citoyen au cœur du dispositif. Ainsi, le compte d'engagement citoyen permettra

d'acquérir pour les bénévoles des heures inscrites au CPF (jusqu'à 60 h). Le compte personnel de prévention de pénibilité (C3P) donnera des points au travailleur qui disposera alors de 25 heures. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'un suivi et d'un accompagnement médico-social. La durée minimale d'activité requise passera de 3 à 1 an pour la VAE. «Des interrogations subsistent, des décrets d'application sont encore attendus, mais force est de constater que les obligations fortes conduisent à une sécurisation du parcours de formation.» Au cœur de ce dispositif Pôle Emploi, le conseil régional et les collectivités semblent occuper une place privilégiée. Renseignements au 03 21 97 97 97. ■



au travail avec le futur canal

C'est un projet d'envergure, et qui ne passe qu'à seulement une trentaine de kilomètres de Saint-Quentin. Le futur canal Seine-Nord-Europe doit entrer dans sa phase active l'an prochain avec le début des travaux. «Le chantier va générer 13000 emplois, chiffre Benoît Breux, responsable de l'aménagement et des transports à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hauts-de-France. Nous souhaitons que tout le territoire participe à ce chantier, et le Saint-Quentinois pourrait donc être très impacté. Les besoins de recrutement iront bien au-delà du territoire.» "Il n'y a pas de frontières, nous sommes dans la même grande Région" Odile Bureau, sous-préfète de Péronne Un comité de pilotage de l'emploi est d'ailleurs mené par la sous-préfète de l'arrondissement de Péronne, Odile Bureau. «Par ricochet, tout le bassin d'emploi sera irrigué au moment des travaux, assure la représentante de l'État. Le bassin de Saint-Quentin est tout proche, j'avais

d'ailleurs associé au premier rendez-vous mon ex-collègue de la sous-préfecture de Saint-Quentin, Jean-Jacques Boyer. Il n'y a pas de frontières, nous sommes dans la même grande Région, et les deux arrondissements se touchent, tout comme celui de Montdidier. Pôle emploi est bien sûr associé, et lorsque vous cherchez un emploi, vous pouvez le faire dans un rayon de 10, 20 ou 30 km.» Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin, se montre, elle aussi, attentive aux avancements du grand projet. «Nous prenons le sujet au sérieux. Le canal, ce sera une source de développement quand son projet verra le jour, juge le premier magistrat. Nous ne serons pas loin des bases logistiques de Péronne et de Nesle. Saint-Quentin peut aussi être un lieu d'habitat éventuel pour les personnes qui y travailleront. Car ces derniers auront le choix de vivre sur place ou plus loin, avec un pôle central de services (NDLR: à Saint-Quentin).» À très long terme, le pro-

jet de canal Seine-Nord Europe devrait être encore plus bénéfique pour l'emploi, puisque Benoît Breux annonce «50 000 emplois générés par les futures plate-formes. Nous serons dans une dynamique nouvelle. Amiens a par exemple une stratégie agressive en matière de logistique.» C'est aussi le cas à Saint-Quentin, puisque le président de Région Xavier Bertrand et le maire Frédérique Macarez avaient annoncé miser sur l'activité lors de la pose d'une première pierre il y a quelques semaines. Reste désormais au projet à se matérialiser, même si les 50 000 emplois annoncés ne devraient pas être effectifs avant 2025. «Dans la temporalité de l'aménagement, c'est très peu», souligne Benoît Breux. Il faudra donc être très patients, ce qu'ont appris à faire les voisins de Haute-Somme, à qui le projet est annoncé depuis de trop longues années. BENJAMIN MERIEAU ■



«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch

«Une opportunité» pour l'entreprise Houtch Patron de l'entreprise de logistique et de messagerie du même nom, Alain Houtch se veut optimiste quant au futur canal Seine-Nord-Europe. «C'est une bonne opportunité économique pour la logistique et le transport», estime le dirigeant. Ce dernier ne s'inquiète pas d'une possible concurrence du transport fluvial

sur le transport routier. «Ce sont deux moyens complémentaires. Le premier et le dernier kilomètre devront toujours être faits par la route. Le canal permettra de désenclaver les ports de Dunkerque et du Havre.» S'il se félicite de ses bienfaits environnementaux, le responsable de Houtch s'inquiète en revanche de la lenteur du transport fluvial. «C'est moins ra-

pide, mais des schémas se dessineront sans doute dans l'avenir.» Comme la plupart des acteurs suivant le projet, Alain Houtch a vu les années passer sans que le chantier n'ait encore démarré. «Si ça se fait, ce sera bien. Le Conseil régional se bat pour.» ■



VP12 - RÉNOVATION
URBAINE, LOGEMENT,
INNOVATION NUMÉRIQUE...

Les travaux de réaménagement de la place de l'Église à Thiers se terminent

BRUAY-SUR-L'ESCAUT. Deuxième volet du vaste projet de requalification de la cité Thiers, entrepris par Valenciennes Métropole et la commune dans le cadre du dispositif «cité pilote UNESCO»: les travaux de restructuration de la place de l'Église et de ses abords touchent à leur fin. «La volonté de la municipalité a été de créer tout autour de l'église et sur la place un espace dédié aux piétons, un lieu propice à la promenade et à la tranquillité», a expliqué Pascal Lemaire, adjoint au maire. «Grâce aux aménagements envisagés - aire de jeux d'enfants, espace potager, parc et mobilier urbain - cet espace devrait aussi favoriser le lien entre les générations et jouer un rôle social, ce qui répond à une demande

exprimée par le conseil citoyen.» Ce sont près de 8 000 m² qui ont ainsi été réaménagés depuis la salle Gouillon jusqu'à la rue Fréteur, en passant par la place de l'Église. «Les parvis respectifs ont été valorisés en dégageant un espace central entièrement piétonnier cadré par des arbres tiges d'alignements de faible développement, un jeu de lignes pavées mettant en dialogue les deux équipements», a résumé Mickaël Dussossoy du cabinet Merlin, pour la maîtrise d'œuvre de la réalisation des travaux. Depuis la place, deux cheminements piétons de chaque côté de l'église conduisent au square public, zone ludique, aménagé à l'arrière de l'édifice jusqu'à la rue Fréteur. À noter que la circulation juste au pied de l'église ne

sera plus possible: une voie en sens unique faisant le tour de la place, s'articulant avec la rue de l'Église (qui a elle aussi été requalifiée et mise aux normes à la fois pour la circulation et pour l'accessibilité des PMR) et l'allée des Marronniers récemment rénovée, de part et d'autre de la salle Gouillon. La commune contribue à hauteur de 20% des 4,5 M€ qui sont investis dans ce projet global et partagés entre l'État, la Région, le Département et Valenciennes Métropole. Cela, «sans avoir recours à l'emprunt, la dépense étant lissée sur cinq ans», a tenu à préciser l'adjoint au maire. P. F. (CLP) ■



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

Thomas Ruyant, bricoleur dans «l'apocalypse»

PAR FRÉDÉRIC SOURICE
sports@lavoixdunord.fr VOILE.
Vendée Globe. On avait bien compris
que les vingt-neufmarins de ce Ven-
dée Globe sont des êtres singuliers,
comme on n'en croise pas tous les
matins en allant chercher sa ba-
guette. Thomas Ruyant, bizuth de
celle qu'on surnomme l'Everest des
mers, a vécu une journée folle et in-
tense, hier. La raison? Un souci avec
un ballast, ce réservoir d'eau servant
de lest d'équilibrage du bateau et
permettant des gains de vitesse. En
fonction de la provenance du vent, le
Nordiste choisit de vider ou remplir
les ballasts à l'endroit où il le sou-
haite dans le bateau. Il répartit les
poids, en fait. Jusqu'à 2,5tonnes
d'eau, via ces ballasts! Passons. Hier,
peu avant 8h, en manipulant l'un de
ces fameux réservoirs, le chapeau du

schnorchel (tube permettant le rem-
plissage du ballast), entraîné par la
vitesse du bateau, s'est arraché! «J'ai
flippé quand cette voie d'eau est ar-
rivée. Cela faisait une colonne d'eau
jusqu'au plafond. J'ai tout de suite
mis mon bas de ciré dans le trou. En-
suite, après avoir empanné (changer
le côté du bateau qui reçoit le vent),
j'ai débuté la réparation», expliquait
Thomas Ruyant. Le Nordiste, en lien
avec Laurent Bourgues, à terre, a co-
gité.

«une sacrée performance»

Il ne s'agissait pas de travaux du di-
manche, tranquille, à la maison, avec
le fond sonore qui va bien. Hier,
c'était 30-40nœuds de vent

(55-74km/h), une houle de 4-5m!
«J'ai Thomas au bout du fil. Je me dis,
il va lui falloir 15minutes pour tenter
de réparer comme ça. Une heure plus
tard, il me rappelle: ça n'a pas mar-
ché. Le bateau fait des bonds dans
les vagues, c'est l'apocalypse! Il a fait
une sacrée performance, lâchait
Laurent Bourgues. Il est hyper com-
batif. Ce soir (hier), il est cuit. Il a
baigné dans la flotte et le froid.» Tho-
mas Ruyant est reparti. A priori, les
organes vitaux du moteur n'ont pas
été trop touchés. «J'ai mis du produit
étanche sur toutes les connectiques
et particulièrement sur le démarreur,
un peu à l'aveugle quand même. La
réparation ne bouge pas pour
l'instant. Merci Lolo (Laurent Bour-
guès)», lâchait-il. Il s'accroche à son
rêve. ■



De Pavant, le «passager clandestin»

L'histoire de Kito de Pavant s'est finalement bien terminée. Le skipper du Bastide Otio, qui avait heurté un objet mardi matin au sud de l'océan Indien, a été récupéré hier matin sain et sauf par le Marion-Dufresne, qui était arrivé à son chevet la veille (notre édition d'hier). Le médecin boulonnais Louis Chazerans, qui se trouve à bord de ce navire de ravitaillement des Terres australes et antarctiques françaises, nous a relaté par mail la suite des événements. «Un zodiac a été mis à l'eau vers 4h20

(0h20 heure française), avec trois marins à bord, en direction du Bastide Otio. La mer était encore bien formée.» Kito a embarqué sur le zodiac puis a été transféré sur le Marion-Dufresne. Une fois sur le pont, «il a enlacé chaleureusement les trois marins qui étaient venus à l'abri». Il semblait soulagé d'être à l'abri». Son voilier, en revanche, n'a pu être récupéré. Il est toujours à la dérive dans l'océan Indien, «ce qui préoccupe beaucoup Kito». L'équipage a accueilli le skipper avec

enthousiasme. «Il est super agréable, chaleureux et partageur, c'est un régal de l'avoir à bord», poursuit Louis Chazerans. Tant mieux, car le navigateur ne pourra pas débarquer avant le retour du Marion-Dufresne sur l'île de la Réunion le 30 décembre. Entre-temps, ce «passager clandestin» suivra le navire dans ses escales sur les îles de Crozet, Kerguelen et Amsterdam. SYLVAIN DELAGE ■



Trêve de Noël contrainte et forcée pour les associations sportives

Par Florence DELSINNE
avesnes@lavoixdunord.fr
Avesnes-sur-Helpe. Marie-Annick Dezitter, maire, et Michel Boda, adjoint aux associations, avaient invité les présidents et les représentants des quatre clubs sportifs et du centre social à une réunion pour faire le point sur l'accès au gymnase. La séance a débuté par un petit entretien de recadrage: les participants se sont fait taper sur les doigts pour s'être épanché dans la presse sur leurs difficultés. Sans salle attitrée depuis la rentrée, les associations ont perdu de nombreux adhérents, ont dû déménager ici ou là; certaines n'ont tout simplement pas encore repris leur saison comme le tennis club. Le maire a tenu à «rétablir la vérité» sur ce dossier épineux depuis que la Région a racheté le complexe sportif, piscine et gymnase, à la Ville pour l'euro symbolique. «Nous n'avons pas cessé de travailler sur la convention depuis le 20 août», a plaidé l'élue, associant à sa démarche le proviseur du

lycée Michel Schuermans. La municipalité s'est heurtée, a-t-elle expliqué, à l'institution Région «désorganisée par le changement de majorité et la fusion». «Nous avons eu neuf interlocuteurs différents, des techniciens, jamais les mêmes». Sans le coup de pouce du conseiller régional Benoît Wascot, le projet de convention serait encore dans les limbes du conseil régional, a confié le maire. La convention est enfin signée entre la Région, la Ville et le proviseur; «elle a même été améliorée en faveur des associations avec l'octroi de deux espaces de stockage fermés», a souligné Michel Boda. La commission de sécurité vient de délivrer un avis favorable.

«C'est le coup de grâce»

Toutefois, tout n'est pas rose. Les clefs qui devaient être remises mardi soir ne le seront pas avant la toute fin d'année. Les créneaux laissés par le lycée sont peu nombreux. «Il n'y

a aucun créneau associatif les lundi et jeudi jusque 23h». Les associations devront se contenter de plages libres trois soirs en semaine, le week-end et durant les vacances. «On n'est plus chez nous», a rappelé Marie-Annick Dezitter aux protestataires... Pour la danse, c'est l'impasse. «Avec des créneaux à partir de 18 h et jusque 21h, pour nous, c'est le coup de grâce! Les petits de 4, 5 et 6 ans ne viendront pas le soir. Marie en pleure tous les jours. C'est dommage car nous avons trouvé quelqu'un pour nous succéder. Cela fait trente ans que nous existons», a regretté J.-C. Ducarne. Pour la GEA (Gym d'entretien pour adultes), se pose aussi le problème d'horaires inadaptés aux seniors. Pour le club de tennis, le président a regretté qu'une seule clef soit disponible pour quatre entraîneurs domiciliés loin l'un de l'autre. «Vos petites habitudes vont devoir changer», a fermement indiqué Mme Dezitter. ■



L'Aisne veut toujours courir

Fin de l'année rime avec arrivée de nouveaux calendriers. Celui des courses hors stade dans l'Aisne vient de sortir (voir ci-dessous). La saison axonaise s'intégrera dans celle de la nouvelle grande Ligue des Hauts-de-France. 1Label régional, rien ne change Sur les 80 courses du calendrier 2017 dans l'Aisne, 11 possèdent le label régional. Mais, qu'il s'agisse de la Picardie ou des Hauts-de-France, cela ne change rien pour les épreuves qui sont labellisées. «C'est attribué par la Fédération française d'athlétisme (FFA) et il faut remplir un certain nombre de conditions, rappelle le vice-président de l'UA Chauny, Lionel Le Driant. Il faut, par exemple, un parcours mesuré officiellement, des juges-arbitres en nombre suffisant pour tout vérifier, etc. La fusion ne va rien changer à tout cela.» 2Comment se faire une place Dans les Hauts-de-France, plus de 520 courses sont répertoriées.

Reste à savoir si, dans ce grand calendrier, l'attractivité sera au rendez-vous pour l'Aisne. «On va perdre des athlètes, vu la densité des épreuves dans le Nord - Pas-de-Calais, craint Roger Dardenne, le président du Crac Soissons, dont les 10 km sont prévus le 27 mai. On va être une petite région par rapport à nos voisins nordistes.» Dès lors, Lionel Le Driant propose une solution: après la fusion des régions, celle des courses. «Il y a beaucoup de rendez-vous qui rassemblent une cinquantaine de coureurs et qui demandent beaucoup d'efforts des bénévoles. Il vaudrait mieux avoir moins de petites courses pour en avoir plus qui font venir plus de coureurs. Alors, pourquoi pas fusionner deux ou trois petites organisations dans un même secteur et juste alterner le lieu de la course tous les ans?» 3La sécurité, ce nouvel obstacle Hauts-de-France ou non, monter un événement hors stade dans un

contexte d'état d'urgence demande de plus en plus d'efforts et d'investissement. Ainsi, en 2016, l'organisation des 10 km de Chauny a coûté «plusieurs centaines d'euros en plus en raison de la sécurité», estime Lionel Le Driant. Mais la cheville ouvrière de cette manifestation a pu compter sur le concours de la municipalité. «Il y a un jeu d'équilibriste entre fermer des voies et, en même temps, les rendre accessibles pour les secours», relate le dirigeant de l'UAC. Un équilibre pas toujours simple à trouver. Roger Dardenne a dû se résoudre à annuler sa corrida de Villeneuve-Saint-Germain, prévue le 17 décembre. «La Ville ne veut pas que des rues soient fermées pendant deux heures», assure-t-il. Est-ce uniquement partie remise? En tout cas, le rendez-vous est déjà pris pour le 19 décembre 2017. Loïc Bécart ■



Pas encore de championnat des Hauts-de-France

Pas encore de championnat des Hauts-de-France Si la fusion des Ligues de Picardie et du Nord - Pas-de-Calais est effective depuis quelques semaines, aucun championnat des Hauts-de-France n'est à l'ordre du jour pour les courses hors stade. «Ce n'est pas prévu actuellement, confirme Christian Picotin, président de la commission hors stade à la nouvelle Ligue régionale. Il faut vraiment une épreuve qui sorte de l'ordinaire. Nous avons demandé aux 10 km et au semi-marathon de Lille mais ils ne sont pas intéressés.» ■



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE...

La mise en service de la fibre optique débute en 2019 (2/2)

PAR MARIE-CAROLINE DEBAENE boulogne@lavoixdunord.fr TERRE DES 2 CAPS. 1Le très haut débit Que va apporter le très haut débit aux particuliers et aux professionnels? Ils vont pouvoir bénéficier d'une connexion à Internet comprise entre 200 mégas et 1 giga. Quand on sait qu'Audinghen ou encore Tardinghen atteignent à peine, voire pas du tout, les 1 méga, on imagine la petite révolution que va engendrer la technologie de la fibre optique. Les temps de téléchargement vont considérablement se réduire.

enfin le triple play télé-internet-téléphone

À titre d'exemple, des fichiers volumineux pourront être partagés presque instantanément. Le très haut débit permettra aussi de bénéficier d'offres de services de qualité, comme le triple play, c'est-à-dire un abonnement unique pour trois services : télévision (haute définition et en 3D), téléphone et Internet (rapide). Comme dans les métropoles. Pour enfin rétablir l'égalité entre les territoires. 2Le déploiement «Le

schéma initial régional prévoyait un déploiement jusqu'en 2025. Ce sera finalement jusqu'en 2022. C'est une bonne nouvelle», précise Christelle Cholez, directrice de la communication à la Terre des 2 Caps.

deux phases

La directrice indique aussi que le projet du très haut débit, qui s'étendra sur six années, prévoit deux parties: «Il y a d'abord la montée en débit des zones les plus mal loties, comme à Tardinghen par exemple. Il y a ensuite la phase de la fibre optique qui durera jusqu'en 2022.» 3Le coût La fibre optique va être déployée par différents acteurs sur l'ensemble de la région. Dans les collectivités rurales, comme celle de la Terre des 2 Caps, l'investissement sera public. À contrario, dans les zones plus urbanisées, comme à Boulogne-sur-Mer, ce sont les opérateurs privés qui investiront sur leurs fonds propres (notre édition du 4novembre). «Suite à l'appel d'offres, dans le cadre de la délégation de service public, qui a été lancée par le Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais numérique, le coût par prise dans les foyers est descendu à

68€. On nous avait donné au départ un prix équivalent à 168€ par prise.»

une facture de 816 000€

Axione (qui fait partie du groupe Bouygues énergies et services), l'opérateur aménageur qui a été retenu après appel d'offres, aura 12000-prises à installer sur la Terre des 2Caps. Ce qui représente donc un coût de 816000€ pour la communauté de communes de la Terre des 2 Caps à financer. Le déploiement, au niveau régional, représente 900M€ d'investissement dont 260 M€ de financement public pour 681000 prises au total. L'État, dans le cadre du plan France Très haut débit, versera 50 M€. L'utilisateur n'aura rien d'autre à payer que son abonnement à son opérateur, à choisir parmi ceux qui exploiteront le réseau. (*) Le Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais numérique a été créé par le conseil régional Nord-Pas-de-Calais et les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il a pour mission la réalisation d'études, la construction, l'exploitation d'infrastructures de communications électroniques. ■



POLITIQUE RÉGIONALE

ÉCHOS POLITIQUES

LEPRÊTRE - DARMANIN : LA FRACTURE ?



Sébastien Leprêtre (photo) a soutenu François Fillon dès le départ, il veut en récolter les fruits. Le maire de La Madeleine réclame la place de numéro deux de la fédération LR du Nord, le secrétariat

départemental, occupé depuis 2011 par Bernard Gérard, député-maire de Marcq-en-Barœul. La demande a été adressée à Bernard Accoyer, patron du parti, dans un courrier daté de lundi et signé des fillonistes du département. Gérard le sarkozyste affirme avoir rencontré Accoyer depuis qui le confirme dans ses fonctions. Il laisserait semble-t-il plutôt sa place après les législatives. Au-delà, on y verra surtout l'ouverture d'une nouvelle ère, d'une nouvelle guerre. Leprêtre - Darmanin. Le premier contestant désormais l'hégémonie de son (ex ?) ami. L'argument massue étant qu'il ait, lui, coordonné la campagne du perdant, Sarkozy.

PR

POLITIQUE NATIONALE

Les chantiers de François Fillon pour préparer l'alternance en 2017

Le candidat de la droite consulte, rencontre, et peaufine son équipe de campagne.

DROITE Dix jours après sa large victoire, François Fillon a multiplié les consultations dans son bureau de l'Assemblée nationale. Adversaires battus de la primaire comme Bruno Le Maire ou Jean-Frédéric Poisson ; élus sarkozystes comme François Baroin, Christian Jacob ou Éric Ciotti ; soutiens d'Alain Juppé dans la campagne tels Valérie Pécresse, Hervé Gaymard ou Virginie Calmels ; organisateur de la primaire comme Thierry Solère ; mais aussi centristes comme Hervé Morin, Jean-Christophe Lagarde ou François Bayrou (*lire ci-dessous*) ; président de région comme Xavier Bertrand... Tous ont eu leur moment avec le nouvel homme fort de la droite. Si chacun a pu insister sur ce qui lui paraissait essentiel dans la campagne, la « *question du pouvoir d'achat* » a été évoquée par plusieurs interlocuteurs comme Bertrand, Pécresse ou Bayrou. Le candidat s'est montré très à l'écoute alors que plusieurs élus comme Gérald Darmanin ou Laurent Wauquiez ont fait part de leurs inquiétudes de voir les classes populaires se détourner des Républicains lors de la prochaine présidentielle.

« Présentation mal comprise »

Pour autant, si l'ancien premier ministre a l'intention de « *rassembler* » autour de « *son projet* », il n'entend pas le modifier de fond en comble. C'est aujourd'hui la réforme de la Sécurité sociale qui suscite le plus d'inquiétudes parmi certains élus LR. « *La présentation qui en avait été faite a pu être mal comprise* », explique un filloniste. Serein, le candidat de la droite est conforté dans sa stratégie par un sondage BVA-Salesforce diffusé mercredi. Selon cette enquête, il l'emporterait largement au second tour face à Marine Le Pen (57 % contre 33 %), balayant la gauche dès le premier tour. Dans ce contexte, Fillon n'a pas l'intention de s'exprimer outre mesure dans les médias avant le début de l'année prochaine, souhaitant d'abord peaufiner son équipe de campagne.



Un déplacement avait été envisagé cette semaine. Mais son équipe a préféré le reporter pour lui permettre de travailler sur son organigramme qui pourrait être rendu public, la semaine prochaine. Dans la foulée, Fillon devrait se rendre à Bruxelles, pour un sommet du PPE avec les dirigeants conservateurs européens. ■

par Marion Mourgue E@MarionMourgue

» Lire aussi **PAGES 16, 18 ET 19**



Réflexions intenses autour de la réforme de la Sécu

« FOCALISER l'assurance publique universelle sur des affections graves ou de longue durée et l'assurance privée sur le reste »... Ces quelques lignes, opportunément sorties du programme santé de François Fillon entre les deux tours de la primaire et brandies sans explication par ses détracteurs, auront suffi à créer une vague d'inquiétude dans l'opinion, y compris à droite. Pourtant l'objectif du candidat de la droite et du centre à la présidentielle est clair.

L'Assurance-maladie - en déficit de 4 milliards cette année - offre une couverture qui risque de se dégrader en raison de la pression budgétaire, du vieillissement de la population et de l'explosion des maladies chroniques. « François Fillon veut tout mettre en œuvre pour maintenir cette couverture des soins, martèle Serge Grouard, député LR du Loiret et coordinateur du projet du candidat. Pour cela, il veut sauver le financement du système, comme il l'a fait sur les retraites en 2003 et 2010. On lui reproche donc l'inverse de ce qu'il veut faire. »

Pour le remboursement des frais de santé, François Fillon propose de fo-

caliser le régime de base sur les affections graves ou de longue durée. Selon les experts de la Mutualité française, qui ont décortiqué le programme du candidat, le remboursement par l'Assurance-maladie inclurait l'hospitalisation et les affections déjà prises en charge à 100 %, qu'elles soient graves (affections de longue durée) ou pas, comme la maternité par exemple.

À en croire le staff Fillon, non seulement les remboursements de ces actes ne seraient pas réduits, mais l'objectif est même dans certains cas de les améliorer. « Entre le ticket modérateur, le forfait hospitalier et les différentes franchises, il y a déjà des restes à la charge des assurés très hétérogènes », rappelle un conseiller du candidat. Des restes à charge que la généralisation des complémentaires santé et la mise en place des contrats responsables par la gauche ont fait exploser, en empêchant notamment les mutuelles de couvrir les dépassements d'honoraires aussi bien qu'avant. « François Fillon veut remettre de l'ordre dans tout cela, ajoute le même conseiller. Nous voulons corriger le tir, et voir, en travaillant avec

les professionnels de santé et toutes les parties prenantes, comment on peut améliorer le système. »

Éviter des frais de gestion redondants

Quid des petits soins et de la consultation pour une simple grippe ? « Nous n'y touchons pas ! Nous conservons les remboursements de Sécurité sociale tels qu'ils sont, jure Serge Grouard. Nous avons pris l'exemple de l'optique et des prothèses dentaires où la Sécu ne rembourse quasiment rien. Pourquoi maintenir un système de remboursement, très coûteux en frais de gestion des dossiers, pour quelques euros ? Dans ces cas-là, autant basculer sur les complémentaires afin d'éviter le coût d'une double comptabilité. » Et le député d'assurer que des centaines de millions d'euros pourront ainsi être économisées et utilisés pour mieux rembourser d'autres soins. ■

par Marie-Cécile Renault E@Firenault



Projet : désamorcer les critiques et garder le cap

« JE RESTE *sur mon cap*. » Confronté aux premières turbulences créées par son projet au sein même de la droite, François Fillon n'entend pas renoncer à sa « *rupture radicale* ». Il l'a dit mardi soir aux parlementaires les Républicains réunis pour un pot à la questure de l'Assemblée. « *Ma conviction, leur a-t-il affirmé, c'est que je dois rester sur ma ligne politique. Ça n'est pas en zigzaguant qu'on convainc et ça n'est pas en négociant des compromis qu'on va redresser la France.* »

C'était la réponse aux doutes exprimés depuis sa victoire à la primaire sur la faisabilité de son projet. En réunion de groupe, mardi matin, plusieurs députés ont pris la parole pour s'inquiéter des retours de terrain sur deux des propositions chocs du candidat investi : la réduction de la couverture de la Sécurité sociale à un « *panier de soins solidaires* » prédéfini (lire ci-dessous) et la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires. « *J'ai indiqué que son programme pour la santé devait faire l'objet d'une mise au point sur le "petit risque" qui serait pris en charge par les mutuelles, explique le député des Bouches-du-Rhône Dominique Tian, ancien soutien de Bruno Le Maire. C'est mal compris par nos électeurs.* »

Bernard Accoyer, tout juste nommé secrétaire général de LR par François Fillon et fidèle de l'ancien premier ministre, a relayé ces préoccupations. « *Ce n'est pas moi qui vais critiquer (...) le programme de François Fillon d'autant plus qu'il a été validé par son très large succès à la primaire, mais certains points, et plus spécifiquement la question de l'Assurance-maladie, nécessitent une clarification* », a-t-il déclaré mercredi sur LCP.

La durée légale de travail en débat

Depuis son entrée en campagne, et en particulier dans les dernières semaines avant le vote, François Fillon a déjà « *arrondi les angles* » de son projet, selon la formule de l'un de ses proches. C'est le cas sur un élément clef de son dispositif de relance économique : la fin des 35 heures. Dans *Faire*, son livre-programme publié en août 2015, le député de Paris annonçait que, dans les premiers jours de son quinquennat, « *la durée légale du temps de travail sera abrogée dans le secteur privé* ». Son projet ne contient qu'une seule référence à une durée de travail hebdomadaire : le plafond européen de 48 heures. Durant les débats, le candidat s'est montré plus

prudent en expliquant notamment que le passage aux 39 heures dans la fonction publique constituait une « *indication du temps de travail cible pour le secteur privé* ».

Il a également révisé à la baisse son objectif de réduction des effectifs de la fonction publique. En 2014, il voulait supprimer 600 000 postes, aujourd'hui, il n'en vise plus que 500 000. Alain Juppé a beaucoup ironisé sur ce recul pendant l'entre-deux-tours de la primaire mais depuis sa défaite, certains anciens soutiens du maire de Bordeaux encouragent Fillon à tenir. « *Il a fait 70 % des voix, donc a priori c'est plutôt son projet qui a été validé* », estime ainsi Benoist Apparu. Interrogé mercredi sur i-Télé, le député de la Marne a dit ne pas croire, ni même souhaiter, que le candidat se « *recentre* » : « *Arrêtons de changer de thématique de campagne en fonction des élections, a-t-il lancé. Arrêtons de prendre les électeurs pour des imbéciles.* » ■

par Jean-Baptiste Garat et Judith Waintraub
E@figarat @jwaintraub



Négociations en vue avec le patron et les ténors de l'UDI

François Fillon a rendez-vous la semaine prochaine avec une délégation de l'UDI pour entamer les négociations entre les deux partis dans la perspective de la présidentielle et des législatives. Mardi matin, le candidat recevra Jean-Christophe Lagarde, le président de la confédération, Philippe Vigier et François Zocchetto, les présidents des groupes parlementaires, et les présidents des composantes de l'UDI : Hervé Morin

pour le Nouveau Centre, Laurent Hénart pour le Parti radical, Philippe Folliot pour l'Alliance centriste, Hervé Marseille pour Force européenne démocrate (FED) et Jean-Marie Bockel de La Gauche moderne. Pour les centristes, ce sera l'occasion d'un premier round de négociations autour du projet. Ils souhaitent notamment obtenir des garanties en matière de respect de la laïcité et de défense de l'Europe. Ce sera également

l'occasion d'évoquer la question épineuse des législatives. LR a déjà validé l'investiture de 25 députés UDI sortants, mais les centristes espèrent mieux. Et pas simplement dans le quota des circonscriptions non attribuées (*lire ci-dessus*). « *Il n'est même pas envisageable que la discussion se borne à ces 79 circonscriptions* », prévient Jean-Christophe Lagarde. ■

par J.-B. G.



Équipe de campagne : mobiliser tout le monde

POUR connaître les « quatre ou cinq poids lourds » que François Fillon a l'intention de nommer dans son gouvernement s'il est élu, il faudra attendre l'année prochaine. « Il a dit qu'il donnerait les noms de ses principaux ministres avant l'élection, mais il n'a pas dit quand », rappelle Jérôme Chartier. Porte-parole du candidat pendant la primaire, le député du Val-d'Oise précise que les « groupes de travail » qui sont en train d'être montés au sein de l'équipe Fillon « dessineront une armature qui correspondra à des priorités gouvernementales », mais « ne constitueront pas un shadow cabinet ». Les groupes seront chargés d'élaborer le calendrier des réformes et de préparer les décrets d'application. Le projet doit être transformé en programme.

« Je n'ai fait de promesses à personne »

Mais pas question pour le candidat de distribuer des portefeuilles alors que tant d'inconnues demeurent à gauche. « Je n'ai fait de promesses à personne et je ne suis pas près d'en faire, car notre seul moteur doit être celui du redressement national », a-t-il prévenu mardi soir lors d'un pot avec les parlementaires. Il a conseillé la « patience » à ceux qui se demandent s'ils vont trouver leur place dans le dispositif.

François Fillon et son directeur de campagne Patrick Stefanini ont beau s'y être mis à deux, ils n'ont pas encore pu recevoir la totalité des nombreux postulants. « Certains cherchent à placer leurs pions », s'amuse un filloniste, ajoutant : « On essaye de mettre de l'huile dans les rouages, mais les journées ne font que vingt-quatre heures! »

L'organigramme est toujours annoncé pour le début de la semaine prochaine. D'ici là, les consultations se poursuivent, mais certaines nominations sont déjà quasi assurées. L'ancien « candidat du renouveau » Bruno Le Maire sera sans doute chargé des questions internationales. Germanophone et germanophile, le député de l'Eure a toujours entretenu des relations étroites avec Angela Merkel. Il a le bon profil pour devenir ministre des Affaires étrangères de François Fillon en cas de victoire, mais se garde bien d'anticiper.

La semaine dernière, Fillon l'a mandaté pour rencontrer Peter Altmaier, le numéro 2 d'Angela Merkel. Un déplacement à Berlin est à l'étude, en réponse à l'invitation de la chancelière, qui avait appelé l'ex-premier ministre pour le féliciter après sa victoire à la primaire.

Fillon traite directement avec de nombreux chefs d'État et de gouver-

nement étrangers. Mercredi, le premier ministre israélien Benyamin Nétanya-hou lui a téléphoné pour le féliciter lui aussi, et l'inviter à venir le voir à Tel-Aviv. Le déplacement devrait se faire en début d'année.

Parmi les autres nominations attendues, celle d'Éric Woerth, filloniste d'origine, mais qui avait travaillé sur le projet de LR quand Nicolas Sarkozy en était le président. Il devrait garder la haute main dans ce domaine, toujours en tandem avec la députée d'Ille-et-Vilaine Isabelle Le Callennec. David Lisnard, maire de Cannes et filloniste de la première heure, s'occupera vraisemblablement de la culture.

Thierry Solère, qui fait déjà office de porte-parole du candidat, même s'il n'a pas été officiellement nommé, devrait avoir le renfort de trois ou quatre adjoints chargés chacun d'une thématique, comme Florence Portelli, déjà présente pendant la primaire. Concernant la communication, Caroline Morard, en charge des relations avec la presse de François Fillon, est elle aussi en train de créer son équipe. ■

par M. M et J. W.



Investitures : remettre de l'ordre dans les candidatures

LES INVESTITURES, c'est maintenant. François Fillon n'a jamais caché que l'une de ses premières tâches, à l'issue de la primaire, serait de reprendre le travail de la commission nationale des investitures (CNI) de LR dans la perspective des législatives. « *La CNI a fait des propositions intéressantes mais le travail n'est pas terminé*, expliquait-il en juin. *On réexaminera en temps utile les dossiers pour déterminer qu'elles sont les candidatures les plus efficaces.* » Dans l'esprit du député de Paris - qui avait été réinvesti dans la deuxième circonscription de la capitale -, ce réexamen serait également l'occasion d'appliquer « *un certain nombre de critères éthiques* ». L'investiture donnée au sarkozyste Patrick Balkany, en dépit de ses démêlés judiciaires, était alors dans tous les esprits.

Ce travail de réexamen est d'autant plus urgent que le conseil national prévu en janvier devra valider l'ensemble des investitures. Dès leurs nominations effectives la semaine dernière, le nouveau président de la CNI Jean-François Lamour et son vice-président Alain Marleix se sont retrouvés pour reprendre le dossier en main. Le conseiller de l'ombre Igor Mitrofanoff et le futur directeur général de LR Patrick Stefanini sont également dans la boucle. Avec plusieurs cas de figure.

79 circonscriptions « gelées »

Il faut d'abord relancer le processus pour les 79 circonscriptions qui avaient été « gelées ». C'est le cas de la quatrième circonscription du Finistère, où la CNI n'a pas tranché entre la sarkozyste Agnès Le Brun et le juppéiste Maël de Calan. Dans la première circonscription des Français de l'étranger, Frédéric Lefebvre n'avait pas été investi, bien que député sortant.

C'est également sur ce quota de 79 circonscriptions « gelées » que vont porter les négociations en cours avec les partis amis ou ceux dont François Fillon veut s'attacher les bonnes grâces : le Parti chrétien-démocrate (PCD) de Jean-Frédéric Poisson, les centristes de l'UDI, mais aussi - si un accord est possible - ceux du MoDem (*lire ci-contre*)...

Le réexamen des investitures va également concerner une partie non négligeable des 498 « places » déjà attribuées. « *Les investitures ont souvent été données à des mecs en fonction de leur appui dans la perspective de la primaire*, raconte un filloniste. *Leur qualité première, c'était d'être sarkozyste, juppéiste, lemairiste, alors que ce ne sont pas tous de bons candidats. Il va falloir en débrancher !* » À propos de « mecs », il faudra aussi rééquilibrer

au mieux les candidatures pour faire davantage de place aux femmes. « *On arrive péniblement à un tiers* », déplore un cadre du parti, qui pronostique de « *lourdes pénalités encore* » pour non-respect de la loi sur la parité.

Autre problème : celui des investitures données à des candidats qui cumulent. On les trouve surtout parmi les soutiens à Nicolas Sarkozy qui était le seul candidat à la primaire à annoncer qu'il abrogerait la loi anticumul. François Fillon, lui, a expliqué qu'il ne reviendrait pas sur ce texte. Les candidats investis qui se trouveraient en situation de cumul vont donc devoir choisir. C'est le cas de Laurent Wauquiez, Éric Ciotti, Daniel Fasquelle, Christian Jacob, Éric Woerth... Certains estiment possible de faire revenir François Fillon sur sa décision de maintenir la loi anticumul. Notamment grâce à l'appui de Gérard Larcher, qui avait concocté, avec François-Noël Buffet et Christian Jacob, le dispositif de suppression de la loi. Mais si la partie semble jouée - et perdue - pour les députés cumulards en raison du calendrier, une très courte fenêtre de tir existe dans l'été pour éventuellement amender la loi anticumul avant les sénatoriales de septembre. ■

par J.-B. G.



Ce que Bayrou pose sur la table du candidat de la droite

FRANÇOIS FILLON et François Bayrou se sont voulus discrets sur leur rencontre mercredi matin. S'ils n'ont pas fait la publicité, les sujets que le président du MoDem a posés sur la table du candidat des Républicains sont loin d'être anecdotiques.

Pour Bayrou, il sera impossible de soutenir Fillon dans le cadre de la présidentielle s'il n'infléchit pas ou ne précise pas sa ligne dans plusieurs domaines qu'il juge essentiels pour faire triompher l'alternance en 2017 : la réforme de la Sécurité sociale, le pouvoir d'achat des Français, la baisse du nombre de fonctionnaires, la place de la France en Europe et dans le monde, le développement durable et une redéfinition des compétences de l'État. « *S'il n'y a pas de mouvement, c'est l'alternance elle-même qui se trouve menacée par un projet qui est, me semble-t-il, décentré* », a affirmé François Bayrou, mercredi matin, sur France Inter, en émettant les plus grandes réserves sur l'efficacité d'un « *choc thatchérien* » version Fillon. « *Il reste quinze millions d'électeurs à convaincre autrement qu'avec un tel programme* », juge un cadre du MoDem. « *Si j'étais Fillon, j'écouterai ce que Bayrou dit* », souligne-t-il en petit comité.

Le maire de Pau n'entend pas faire de la figuration à l'Assemblée nationale en cas d'alternance. Il est convaincu qu'une force centriste devra prendre toute sa place à l'issue des élections législatives de 2017. Combien de députés ? Au MoDem, on refuse d'aborder le sujet sur un plan strictement comptable mais on estime qu'au-delà d'une majorité de droite

évaluée à 300 parlementaires, le centre pourrait peser de tout son poids avec 80 élus. Et s'il fallait un chef d'orchestre pour diriger l'ensemble, le président du MoDem se considère comme le plus légitime des leaders centristes pour l'incarner.

Du côté des Républicains, certaines voix ironisent parfois sur les deux seuls « *parlementarisables* » du MoDem, en citant les noms de Geneviève Darrieussecq, maire de Mont-de-Marsan (Landes), et Bruno Joncour, maire de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Les proches de Bayrou rétorquent en brandissant la liste des 27 membres du bureau exécutif du Mo-Dem. Dans cette équipe, selon eux, « *les compétences ne manquent pas et on peut même y trouver Jean-Jacques Aillagon et Michel Mercier* (deux anciens ministres, NDLR)».

Parmi ceux qui plaident en faveur d'un soutien de Bayrou à Fillon, certains laissent entendre que les ambitions ministérielles de Marielle de Sarnez, première vice-présidente du mouvement démocrate et bras droit de François Bayrou, pourraient influencer la décision finale de l'ancien ministre de l'Éducation. Au MoDem, cette hypothèse fait sourire parce qu'on la juge « *valable dans toutes les configurations* ». Y compris si Bayrou décrochait 6 à 8 % des suffrages au premier tour de la présidentielle. Selon un sondage BVA-Salesforce-Orange-pressé régionale publié mercredi, le candidat centriste recueillerait 6 % des intentions de vote. Mais le président du MoDem a toujours été persuadé que n'étaient pas nés ceux qui parviendraient à glisser une

feuille à papier entre Marielle de Sarnez et lui.



François Bayrou, président du Mo-Dem. Photo : GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

François Bayrou poursuit donc sa route. Il a prévu de sortir un livre-projet au début d'année prochaine. Jusqu'à fin janvier, les troupes du Mo-Dem veulent « *se hâter lentement* ». Elles se donnent huit semaines pour étoffer leurs analyses avec des spécialistes, via une série de forums thématiques. Huit semaines aussi pour avoir une vision nette des candidats de gauche que Bayrou aurait aussi face à lui s'il décidait de se lancer. « *Contrairement à l'UDI, nous voulons nous donner le temps de dire ce que l'on pense et ce que l'on veut* », argumente toutefois un membre de l'équipe dirigeante. Pour lui, aucun obstacle ne peut entraver l'entrée en campagne de Bayrou dans l'hypothèse où il se déclarerait. Un

parti « *propriétaire* » de son siège et « *non endetté* » n'aurait pas de mal à trouver les 7 à 9 millions d'euros nécessaires pour la campagne. En parlant d'un socle de « *350 parrains potentiels* », il ne devrait pas être plus difficile de recueillir 500 signatures. Enfin, la constitution d'une équipe de

combat comptant une vingtaine d'opérationnels est à portée de main. La campagne présidentielle sera « *courte pour tout le monde* », croit-on chez les bayrouistes qui pointent d'ailleurs un « *effet de saturation* » dans l'électorat avec deux primaires successives. Des primaires qui ont

toujours suscité le scepticisme de François Bayrou. ■

par Emmanuel Galiero <egaliero@lefigaro.fr>

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ *S'il n'y a pas “ de mouvement, c'est l'alternance elle-même qui se trouve menacée par un projet qui est, me semble-t-il, décentré* FRANÇOIS BAYROU



Qui pourra participer à la primaire de la gauche ?

Faute de règles claires, ceux qui souhaitent concourir dans le cadre de la primaire de la gauche ne savent pas à quelles conditions ils pourront le faire.

Si le PS en est bien entendu l'acteur principal, la « primaire citoyenne » des 22 et 29 janvier 2017 est en réalité « co-organisée » par les autres partis membres de la Belle alliance populaire.

Les candidats membres du PS doivent réunir des parrainages de membres du conseil national ou d'élus. Les autres concourent au titre de leur parti et sont donc dispensés de parrainages. Deux candidatures ont été déposées, mardi et mercredi. D'une part, celle de François de Rugy (ex-EELV), au nom du parti « Écologistes ! ». D'autre part, celle de Jean-Luc Bennahmias (ex-MoDem) pour le Front démocrate. Mais trois autres pourraient venir les rejoindre.

Hier, Sylvia Pinel, actuelle candidate des radicaux de gauche à l'élection présidentielle, a indiqué sur LCP qu'elle pourrait finalement concourir à la primaire. Le PRG avait été membre fondateur de la Belle alliance populaire en avril avant de « suspendre » son adhésion, en juin. Sylvia Pinel justifiait sa présence hors primaire en dénonçant l'« anomalie » d'une éventuelle participa-

tion du président de la République sortant à cet exercice partisan et la crainte que le vainqueur soit « le moins radical-compatible ». La renonciation de François Hollande et la candidature de Manuel Valls, dont les relations avec le PRG sont bonnes, ont changé la donne. Le bureau national du parti tranchera définitivement le 14 décembre, à la veille de la clôture du dépôt des candidatures.

Réuni dimanche dernier, le conseil national du MRC (ex-chevènementistes) a également renoncé à la présence hors primaire de Bastien Faudot, qui se heurtait de toute façon à la difficulté de réunir les 500 parrainages nécessaires. Autre acteur souhaitant participer à cette primaire : Pierre Larrourou, fondateur en 2013 du parti Nouvelle Donne après être passé par EELV et le PS.

Leurs noms seront-ils retenus ? Nul ne le sait pour l'heure. Qu'ils participent déjà ou non à la primaire, nombreux sont d'ailleurs ceux qui dénoncent le « flou » sur la procédure que le PRG, le MRC et Nouvelle Donne doivent désormais suivre.

Faute de textes précis et public, impossible de savoir s'il leur faut préalablement demander à adhérer à la Belle alliance populaire ou si la décision relève du Comité national d'organisation de la primaire, présidé par Christophe Borgel (PS) et qui se réunit aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, il s'agira surtout d'un choix politique des dirigeants du PS. Ceux-ci se trouvent dans une situation paradoxale. D'un côté, dénoncer les candidatures hors primaire de Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Macron et Yannick Jadot (EELV). De l'autre, éviter une multiplication des prétendants, issus ou non du PS. Hier, devant l'Association des journalistes parlementaires, Christophe Borgel a ainsi estimé que le chiffre de sept, celui de la primaire organisée par Les Républicains, devait être considéré « comme un maximum pour avoir des débats intelligibles ». En 2011, ils furent six postulants, cinq du PS (Hollande, Aubry, Montebourg, Royal, Valls) et un du PRG (Baylet). ■

par Laurent De Boissieu



L'hypothèse Vincent Peillon prend forme

L'ancien ministre de l'éducation Vincent Peillon envisage d'être candidat à la primaire organisée par le PS en vue de l'élection présidentielle. Le député européen incarnerait une position au centre du PS, entre Manuel Valls et l'aile gauche représentée par Arnaud Montebourg et Benoît Hamon.

La précampagne présidentielle est pleine de surprises, avec ses « sortants » et ses « revenants ». La primaire organisée par le PS pourrait, dans les prochains jours, compter un nouveau candidat : l'ancien ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon.

Se tenant à distance de la vie politique nationale depuis qu'il n'a pas été reconduit au sein du gouvernement, en avril 2014, Vincent Peillon est professeur de philosophie à Neuchâtel, en Suisse, et député européen, élu dans la circonscription Sud-Est. Encore ministre fin 2013, il confiait s'imaginer, un an plus tard, « engagé dans des travaux de long terme ». Et, de fait, ce grand lecteur consacre une partie de son temps à écrire des romans policiers. Son premier « polar », *Aurora* (Stock), est paru cette année, et le prochain ne devrait pas tarder.

À cette aune, le retour de Vincent Peillon sur le devant de la scène socialiste paraît singulier. Et, pourtant, l'hypothèse de sa candidature, destinée à contrer celle de Manuel Valls, courait depuis plusieurs jours déjà. Soupçonnée d'être à l'origine de l'« opération », la maire de Lille Martine

Aubry a démenti hier avoir sollicité, « directement ou indirectement », le député européen.

Si elle est annoncée comme prévu à la fin de la semaine, la candidature de Vincent Peillon pourrait se révéler une bonne nouvelle pour les partisans esseulés de François Hollande et une mauvaise nouvelle pour Manuel Valls, à la recherche du rassemblement le plus large possible. D'ailleurs, le premier ministre démissionnaire a réagi aussitôt, dans le train qui le conduisait dans le Doubs, destination de son premier déplacement de campagne : « On ne peut pas être candidat pour affaiblir, c'est ma conception. On ne peut pas être candidat contre. »

Ministre de l'éducation nationale pendant deux ans, Vincent Peillon a porté la « refondation » de l'école et la réforme sensible des rythmes scolaires. Candidat aux élections européennes de 2014, il a voulu « mener le combat contre le repli nationaliste ». Dans les débats de la primaire, il permettrait de « représenter le cœur du Parti socialiste, à équidistance de Manuel Valls et des frondeurs », a expliqué hier le député marseillais

Patrick Mennucci, qui est l'un de ses soutiens.

Le noyau dur des militants du PS s'était prononcé en faveur de la ligne gouvernementale au dernier congrès de Poitiers en 2015, celle qui réunissait les « hollandais », rejoints par les « aubrystes ». Beaucoup d'entre eux sont légitimistes et ne se reconnaissent ni dans le social-libéralisme de Manuel Valls, ni dans la gauche critique d'Arnaud Montebourg. Un autre candidat à la primaire avec lequel Vincent Peillon a souvent joué les trouble-fêtes au PS.

C'est ensemble qu'ils avaient lancé leur propre courant, le Nouveau Parti socialiste, rêvant de conquérir le PS. Les deux hommes s'étaient ensuite séparés brutalement, avant de se retrouver côte à côte pour défendre la candidature de Ségolène Royal en 2007. Lorsqu'ils étaient membres du gouvernement, Vincent Peillon a de nouveau divergé avec Arnaud Montebourg sur la question de Bruxelles, lui reprochant, « à chaque fois qu'une usine ferme, de mettre la faute sur l'Europe ». Cette fois, il pourrait lui grignoter quelques suffrages. ■

par Corinne Laurent

